

Convocation	06/12/2016	Délégués en exercice	49	Présents	39
Affichage	06/12/2016	Votants	47	Procurations	8

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**SEANCE DU LUNDI 12 DECEMBRE 2016 A 18 h 00**

Président de séance : Pascal BUGIS

N° 2016/215

**Ressources humaines - Programme d'accès à l'emploi titulaire**

**Etaient présents :**

AIGUEFONDE	:	Vincent GAREL
AUSSILLON	:	Bernard ESCUDIER, Muriel ALARY, Didier HOULÈS, Dominique PETIT
BOISSEZON	:	Claude AUSSILLOU
CASTRES	:	Pascal BUGIS, Brigitte LAQUAIS, Nathalie BALZAN, Fabienne LÉVÊQUE, Daniel CALLEJON, Nathalie de VILLENEUVE, Arnaud BOUSQUET, Michel SABLAYROLLES, Pierre FABRE, Geneviève AMEN, Jean-Pierre PARIS, Danielle MESSÉAN DE SÉLORGES, Henri PISTRE, Philippe GUÉRINEAU, Martine GILMER, Jean-Marc POTHIER, Géraldine ROUQUETTE, Jean-Paul PILOZ
CAUCALIÈRES	:	Yohan ZIEGLER
LABRUGUIÈRE	:	Jean-Louis CABANAC, Marie Dominique PESTRE SURLES
LAGARRIGUE	:	Vincent COLOM
MAZAMET	:	Olivier FABRE, Françoise ROUQUETTE, Michel MARTIN, Janine BARENS, Laurent MONNIER
NAVÈS	:	Marc COUSINIÉ
PAYRIN-AUGMONTEL	:	Alain VAUTE
PONT DE L'ARN	:	Bernard CABANES
LE RIALET	:	Michel CASTAN
SAINT-AMANS-SOULT	:	Daniel VIAELLE
VALDURENQUE	:	Jean-Louis BATTUT

**Etaient représentés :**

CASTRES	Xavier BORIES	Procuration à	Fabienne LÉVÊQUE
	Philippe LEROUX	Procuration à	Jean-Pierre PARIS
	Fabienne FRAGIACOMO	Procuration à	Danielle MESSÉAN DE SÉLORGES
	Yoan BASTOS	Procuration à	Nathalie BALZAN
	Laurence MUDET	Procuration à	Pierre FABRE
MAZAMET	Catherine COLOMBIÉ-DESPLAS	Procuration à	Geneviève AMEN
	Philippe BANCAL	Procuration à	Dominique PETIT
	Gérard CAUQUIL	Procuration à	Michel CASTAN

**Etaient absents :**

Marc NOUXET, Henri BOSC suppléant de Jean-Louis GAU.

**Secrétaire de séance :** Didier HOULÈS.

## Délibération n° 2016/215

<b>Ressources humaines - Programme d'accès à l'emploi titulaire</b>
---

Rapporteur : M. le Président

Par délibérations n° 2013/63 du 22 avril 2013 le Conseil avait approuvé le programme d'accès à l'emploi titulaire prévu par la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012.

Pour mémoire, la loi prévoyait des modes de recrutements réservés donnant accès au statut de fonctionnaire pour les agents contractuels, sous certaines conditions. Les modes de recrutement, selon les cadres d'emplois étaient, soit des sélections professionnelles organisées par la collectivité, soit des recrutements réservés sans concours pour les premiers grades de catégorie C accessibles sans concours.

Ce programme déterminait, en fonction des besoins de la Communauté d'agglomération et des objectifs de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, les cadres d'emplois ouverts au recrutements réservés ainsi que le nombre d'emplois ouverts à chacun de ces recrutements entre les sessions successives.

C'est ainsi que 8 agents ont accédé à l'emploi titulaire en 2013.

Le dispositif qui prenait fin le 13 mars 2016 a été prolongé jusqu'au 12 mars 2018 par le décret n°2016-1123 du 11 août 2016.

Un nouveau programme a donc été élaboré au vu des nouvelles conditions du décret susvisé et a été présenté au comité technique réuni le 29 novembre 2016.

A l'instar de ce qui avait été présenté en 2013, le programme prend en compte les missions pérennes des services de la Communauté d'agglomération.

Ces missions doivent correspondre au cœur des métiers de la Fonction Publique territoriale et participer à des missions de service public.

Les besoins ont également été analysés en fonction des évolutions des services et des possibilités de mutualisation sur certains secteurs.

Enfin, comme pour le précédent programme, la volonté des agents sera prise en compte eu égard notamment, aux conditions de classement indiciaires dans les différents cadres d'emplois mais aussi de leur âge.

Vu l'avis du Comité Technique en date du 29 novembre 2016.

Il est proposé au Conseil d'approuver le programme d'accès à l'emploi titulaire ci-dessous.

Programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire :

Cadre d'emploi / Grade	Nombre d'emplois ouverts	Mode d'accès	Session de recrutement
Filière administrative			
Cadre d'emploi des attachés / directeurs	1	Sélections professionnelles	2017
Cadre d'emploi des attachés / attachés	1	Sélections professionnelles	2017
Filière technique			
Cadre d'emploi des adjoints techniques / adjoints techniques 2 <sup>ème</sup> classe	1	Recrutement réservé sans concours	2017
Filière culturelle			
Cadre d'emploi des adjoints du patrimoine / adjoints de patrimoine principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	Sélections professionnelles	2017
Cadre d'emploi des adjoints du patrimoine / adjoints du patrimoine 1 <sup>ère</sup> classe	2	Sélections professionnelles	2017

Total : 6 emplois ouverts en 2017, 0 en 2018.

Le Conseil de la Communauté,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- approuve le programme d'accès à l'emploi titulaire ci-dessus.

Fait et délibéré à Castres, le 12 décembre 2016

Pour extrait conforme,

Le Président,

Pascal BUGIS